

DES OVINS DANS LES VERGERS

Après plusieurs années de sécheresses estivales et printanières, la recherche de ressources fourragères additionnelles par les éleveurs ovins connaît un regain d'intérêt.

Le projet ECORCE* est un projet dont l'objet est d'étudier la pratique du pâturage des ovins dans des vergers en saison végétative. L'un des objectifs est de lever les freins au développement de la pratique en proposant un nouveau référentiel aux agriculteurs et des informations réglementaires.

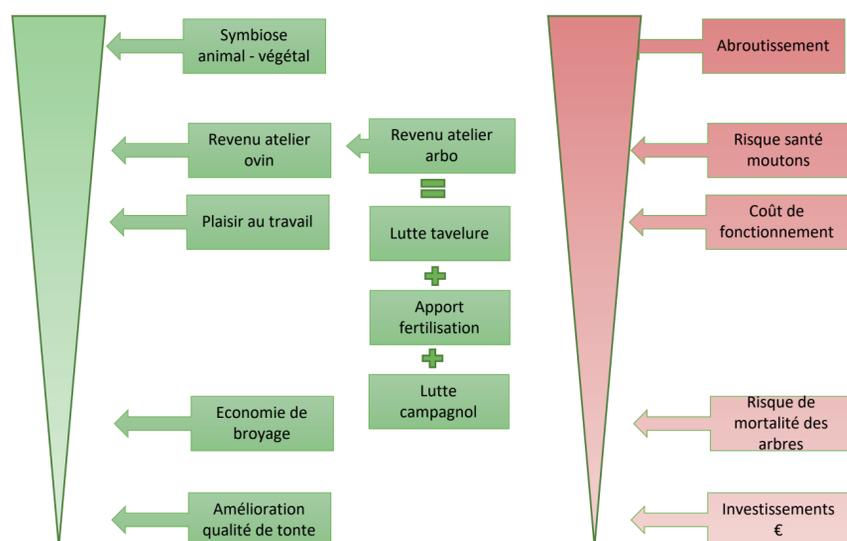
L'EPLFPA du Valentin, accueillant un troupeau de Shropshire, est l'une des fermes étudiées. L'atelier Ovin dans les vergers vous présente les premiers résultats de cette étude.



COMMENT FAIRE ?

Présentation du protocole d'élaboration de son association ovin/verger en 3 étapes :

Étape 1: Définir des objectifs. Organiser les avantages et les inconvénients de la pratique, selon son échelle d'importance.



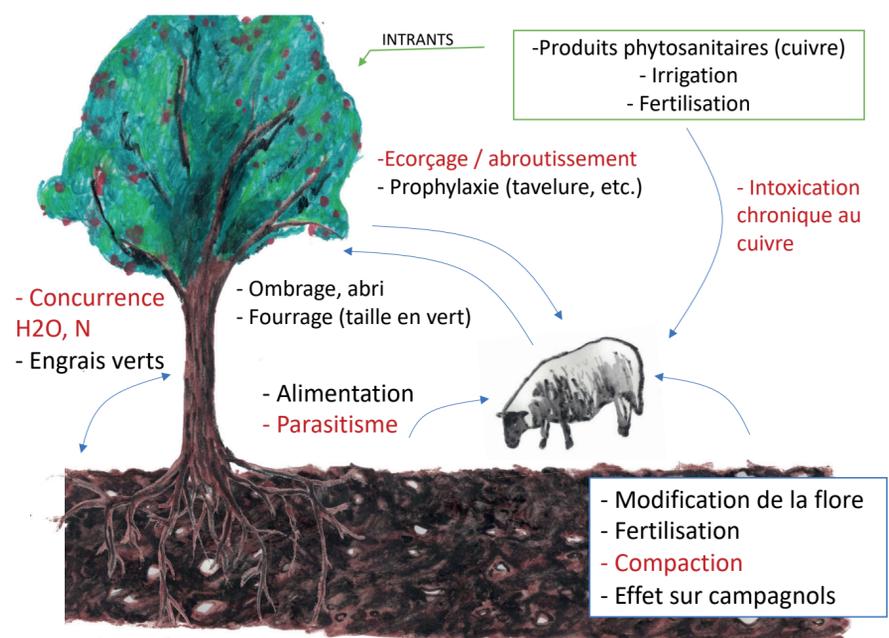
Étape 2 : Concevoir son système



Étape 3 : Étudier sa faisabilité technique et économique

- Mon système peut-il s'adapter à l'existant ?
- Mon prévisionnel économique: investissement et fonctionnement

INTÉRÊTS DE LA PRATIQUE



AVANTAGES / INCONVÉNIENTS DE L'ASSOCIATION ÉLEVAGE / VERGER

POINTS DE VIGILANCE RÉGLEMENTAIRE

- Certification AB :**
 - Pas plus de 4 mois / parcelle / an de pâturage d'un troupeau non bio dans une parcelle bio
 - Pas de pâturage possible pour un élevage bio en verger conventionnel sauf dérogation pour aléas climatiques
- Lien avec la PAC :**
 - Déclaration de mouvement hors département contraignant
 - Déclaration de surface en prairie ou verger
 - Difficulté liée à la localisation des cheptels pour l'aide ovine
 - Respect du taux de chargement minimum pour l'ICHN
- Cahiers des charges parfois flous ou contraignants pour les productions labellisées (IGP Sisteron, ...)**

PARTENAIRES PROJET ECORCE :

